

**REPUBLIQUE FRANCAISE****DEPARTEMENT  
DU JURA****COMMUNAUTE DE COMMUNES DE JURA NORD  
1 chemin du Tissage – 39700 DAMPIERRE****EXTRAIT*****Du registre des Délibérations du Conseil Communautaire*****Séance du mardi 12 février 2019**

Conseillers communautaires en exercice : 44

L'an deux mil dix-neuf, le 12 février

Le Président certifie que la convocation a été affichée le :

**6 février 2019**

et qu'elle a été faite le

**6 février 2019**

Le Conseil Communautaire de JURA NORD s'est réuni à la salle des fêtes à GENDREY (39350), après convocation légale, sous la présidence de M. Gérôme FASSETNET.

**Présents :** **Brans :** M. Michel ECARNOT **Courtefontaine :** M. Jean-Noël ARNOULD **Dampierre :** M. Grégoire DURANT, Mme Joss BERNARD, M. Olivier MATHEVON, M. Rémy MARTIN **Evans :** M. Jean-Luc HUDRY **Fraisans :** M. Christian GIROD, M. Sébastien HENGY, Mme Christine MAUFFREY, Mme Martine VERMOT-DESROCHES **Gendrey :** M. Pierre ROUX **La Barre :** M. Philippe GIMBERT **La Bretenière :** M. Joseph ROY **Louvatange :** M. Gérôme FASSETNET **Montmirey-la-Ville :** M. Maurice RICHARD **DEVESVROTTE Montmirey-le-Château :** Mme Monique VUILLEMIN **Mutigney :** Mme Christine LECOMTE **Offlanges :** M. Marc BARBIER **Orchamps :** M. Christian RICHARD, Mme Jessica RAMEL **Ougney :** M. Eric CHAPUIS **Our :** M. Jacques LEFEVRE **Pagney :** M. Michel GANET **Plumont :** M. Michel GREMAUX **Romain :** Mme Nathalie RUDE **Rouffange :** M. Didier TISSOT **Salans :** M. Philippe SMAGGHE **Saligney :** M. Gilbert LAVRY **Sermange :** M. Michel BENESSIONO **Serre les Moulières :** M. Claude TERON **Taxenne :** M. Ludovic DUVERNOIS **Thervay :** Mme Marie-Hélène VERMOT-DESROCHES **Vitreux :** M. Alain GOMOT

Suppléés :

Absents excusés : **Dammartin Marpain :** M. Jean-Louis ESPUCHE **Dampierre :** Mme Laure VALENTIN **Etrepigny :** M. Laurent CHENU **Evans :** M. Hervé BOUVERESSE **Monteplain :** M. Luc BEJEAN **Orchamps :** M. Régis CHOPIN, M. Denis JEUNET **Ranchot :** M. Eric MONTIGNON **Rans :** M. Stéphane MONTRELAY **Salans :** Mme Stéphanie DREZET

Secrétaire de séance : Monsieur Claude TERONProcurations de vote :

Mandants : M. Jean-Louis ESPUCHE (DAMMARTIN MARPAIN) Mme Laure VALENTIN (DAMPIERRE) M. Régis CHOPIN (ORCHAMPS) M. Denis JEUNET (ORCHAMPS)

Mandataires : Mme Christine LECOMTE (MUTIGNEY) M Grégoire DURANT (DAMPIERRE) Mme Jessica RAMEL (ORCHAMPS) M. Christian RICHARD (ORCHAMPS)

*Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 19h40 et le Conseil Communautaire a pu délibérer valablement.*

Que le nombre des membres en exercice est de : 44

**Présents :** 34**Absents suppléés :** 0**Absents excusés :** 10

Exécution des articles L.5212-1 à L.5212-34 du Code Général des Collectivités Territoriales

**Délibération n°  
DCC2019\_02\_033****Objet :**

Approbation du formulaire de demande de raccordement au réseau d'assainissement collectif

## **APPROBATION DE LA FORMULAIRE DE DEMANDE DE RACCORDEMENT AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

L'article L.1332-1 du Code de la Santé Publique rend obligatoirement le raccordement au réseau d'assainissement public, lorsque la rue est desservie, dans un délai de 2 ans après sa mise en service.

Toute propriété, pour laquelle il n'y aura pas eu de demande de raccordement, sera considérée comme non raccordée passez le délai de deux ans et sera passible de sanctions.

Il convient donc de mettre en place un formulaire de demande de raccordement au réseau d'assainissement collectif afin de recenser les logements raccordés au réseau d'assainissement collectif et de s'assurer que le raccordement sera fait selon les règles de l'art afin d'éviter tout dysfonctionnement et de garantir sa bonne tenue dans le temps.

Ce formulaire est joint en annexe.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- **approuve la mise en place d'un formulaire de demande de raccordement au réseau d'assainissement collectif ;**
- **autorise Monsieur le Président à signer ledit formulaire et tout acte afférent à ce dossier.**

Pour extrait conforme,  
Le Président de JURA NORD,  
Gérome FASSETNET



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 38  
Contre : 0  
Abstention : 0



## FORMULAIRE DE DEMANDE DE RACCORDEMENT AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

**Cadre réservé au service :**

N° demande : \_\_\_\_\_  
Date de réception : \_\_\_\_\_

### **DEMANDEUR(S)**

- Vous êtes une personne physique :

Mlle  Mme  M. NOM et Prénom du propriétaire : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone fixe : ..... Mobile : .....

Courriel : .....

**PROJET**

- Vous êtes une personne morale :

Dénomination : .....

Représenté par : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone fixe : ..... Mobile : .....

Courriel : .....

N° APE : ..... SIRET : .....

Agissant en qualité de (autres que le bénéficiaire du permis) : .....

Adresse pour envoi de la facture de la participation de l'assainissement collectif (si changement prévu) : .....

## ADRESSE DU RACCORDEMENT

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Référence du permis de construire : .....

Référence du permis d'aménager : .....

Section cadastrale : ..... Numéro de parcelle : .....

Nom/n° de téléphone de la personne à contacter si différente du demandeur : .....

### La demande de branchement concerne :

- un terrain constructible
- une habitation individuelle existante ou un local commercial existant
- une habitation individuelle en construction
- un bâtiment collectif en construction. L'immeuble comprendra \_\_\_ logements
- un local commercial en construction. Surface de plancher : \_\_\_\_\_
- autres (à préciser) :  
.....  
.....

### Réalisation des travaux :

- raccordement au réseau séparatif d'eaux usées
- raccordement au réseau unitaire

Les travaux seront réalisés par :

- l'entreprise ..... (joindre le devis détaillé)
- le propriétaire lui-même (joindre la liste des matériaux prévus)

Travaux prévus en date du : .....

## ENGAGEMENT DU PETITIONNAIRE

Je m'engage à respecter le cahier des charges détaillé dans le règlement de service d'assainissement, dont je reconnais avoir reçu un exemplaire et en avoir pris connaissance. Je m'engage à suivre les prescriptions qui y figurent.

Je suis informé que je serais redevable d'une Participation pour le Financement à l'Assainissement Collectif (PFAC) conformément à l'article L.1331-7 du Code de la Santé Publique (cf. *délibération n° DCC2018\_07\_084*) :

*Pour information :*

*La participation au raccordement au réseau d'assainissement collectif (PAC) : 1 600,00 € HT.*

*En cas de logements collectifs (construction de bâtiments avec plusieurs logements et/ou réhabilitation de bâtiments avec plusieurs logements ou modification du nombre de logements) :*

*pour 1 ou 2 logements : participation au raccordement au réseau d'assainissement collectif, soit 1 600,00 € HT (1 fois la participation) ;  
de 3 logements à 5 logements : participation au raccordement au réseau d'assainissement collectif, soit 4 800,00 € HT (3 fois la participation) ;  
au-delà de 5 logements : participation au raccordement au réseau d'assainissement collectif, soit 12 800,00 € HT (8 fois la participation).*

Je m'engage à prévenir la Communauté de Communes Jura Nord du démarrage des travaux et à effectuer une demande de rendez-vous (8 jours à l'avance) pour effectuer un constat par l'un des agents du service « assainissement » de la Communauté de Communes Jura Nord des installations réalisées **avant le remblaiement des fouilles**.

Je m'engage à autoriser l'accès à ma propriété aux agents du service « assainissement » de la Communauté de Communes Jura Nord afin de faciliter le contrôle de conformité du raccordement. En cas d'absence de regards, le contrôle ne pourra être effectué et le raccordement sera déclaré « non conforme ».

En cas de non-conformité du branchement ou de l'utilisation des installations, si le propriétaire ne se conforme pas aux prescriptions du règlement de service d'assainissement de la Communauté de Communes Jura Nord, il sera entièrement responsable du mauvais fonctionnement de son installation et encours des pénalités inscrites dans le règlement de service d'assainissement conformément au chapitre VII du ledit règlement.

Je m'engage, en cas de non-conformité de mon installation, à réaliser les travaux nécessaires dans l'année à compter de la visite de contrôle du service « assainissement » de la Communauté de Communes Jura Nord, et à contacter dès les travaux réalisés le service « assainissement » de la Communauté de Communes Jura Nord pour contrôler.

Je certifie l'exactitude des informations demandées dans ce document.

Fait à : ..... Le : .....

Signature :

**ATTENTION** : en cas de dossier incomplet (pièces manquantes ou manques d'informations), vous avez un délai de deux semaines pour transmettre les éléments manquants au service « assainissement » de la CCJN. Passez ce délai, votre demande sera considérée comme « caduque ».



## DOCUMENTS OBLIGATOIRES A FOURNIR

Le présent formulaire est à retourner dûment complété et signé et accompagné des pièces suivantes :

1. Plan de situation,
2. Plan de masse du projet en indiquant l'emplacement du/des raccordement(s) souhaité(s),
3. Arrêté de permis de construire ou permis d'aménager,
4. Le devis détaillé de l'entreprise qui fait les travaux ou la liste des matériaux prévus si vous faites les travaux.

✂ .....

## AUTORISATION DE RACCORDEMENT A L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Je soussigné, \_\_\_\_\_, Président de la Communauté de Communes Jura Nord, déclare avoir reçu le dossier complet de demande de raccordement à l'assainissement collectif.

Le pétitionnaire est autorisé / non autorisé à se raccorder au réseau public d'assainissement collectif.

La mise en service du branchement ne pourra intervenir qu'après réception des travaux par l'un des agents du service « assainissement » de la Communauté de Communes Jura Nord.

Remarques : .....

.....

.....

PROJET

Fait à Dampierre, le .....

Le Président de la CCJN,